



Dans ce numéro

Mot du président

Mot du rédacteur en chef
Les comités des usagers
et de résidents

Témoignage
Osez un voyage par
Martine Bédard

Les anniversaires de
Février et mars

En vrac pour vous



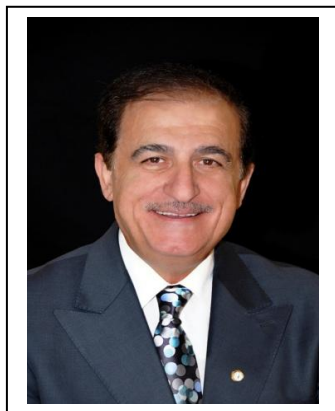
Ne manquez pas les jeux
paralympiques d'hiver qui se
tiendront du
7 au 16 mars 2014

sochi.ru
2014
paralympic games



« Flocon de neige » et « Rayon de soleil » sont les mascottes officielles des Jeux paralympiques d'hiver de 2014 à Sotchi.





Joseph Khoury
Président

Mes amis,

Je suis vraiment heureux de partager cette rencontre virtuelle avec vous et surtout, de me sentir parmi vous à travers cette page de votre journal.

Cette page, représente pour moi une dimension particulièrement importante par son symbole humain. Car elle me permet de parler d'handicap, notamment de paralysie cérébrale. Elle me permet aussi, de me prononcer publiquement pour éliminer les tabous et m'aider à faire changer les regards et les jugements inappropriés envers les personnes handicapées, en participant activement dans l'évolution du développement communautaire, pour effacer définitivement l'individualisme Roi.

Cette page me donne l'opportunité de continuer à transmettre mon message en disant, que ce n'est pas aux personnes handicapées à chercher, pour trouver leur place dans notre société. Mais c'est bel et bien aux personnes valides de la société de s'adapter particulièrement pour les accueillir et trouver une place

honorables pour chacun. Il en est de même dans nos usines, nos bureaux et nos écoles de trouver et de créer les conditions nécessaires aux personnes atteintes d'un handicap et non l'inverse. C'est pourquoi, je veux faire participer ceux et celles qui ont plus mal que moi à voir un paysage vaste, à comprendre une douleur, à profiter d'un parfum à sentir la chaleur humaine comme tout le monde et surtout à préparer la personne valide à mieux comprendre la différence. Alors, nous pourrions dire que cette grande société que nous cherchons à bâtir, n'est plus une utopie, mais une réalité.

Cette solidarité humaine, exige d'une personne valide à donner ce qui est le plus beau, le plus juste à ceux et celles qui n'ont rien.

Cette solidarité humaine, doit s'engager envers ceux et celles que le handicap atteint le plus durement, pour les aider à vivre honorablement et justement pour se réaliser.

Cette solidarité humaine doit agir d'une manière accueillante, pour changer durablement et profondément le regard que porte la société sur la personne handicapée.

Cette solidarité humaine répondra adéquatement en temps et lieu et avec grâce, aux attaques virtuelles perfides et à la négligence sociétale envers les personnes handicapées.

Cette solidarité humaine nous laissera vivre et voir aussi avec les personnes handicapées des étoiles

de mille et une lumières et ces étoiles que j'y ai vues briller les quatorze dernières années en cette compagnie agréable, ne se sont jamais plus éteintes. Quand je les observe profondément, on s'aperçoit que chacune de ces étoiles est un soleil.

C'est cette réalité aujourd'hui qui me préoccupe en ce début de 2014. Je sais combien sont majeurs les défis à relever. Malgré tout, il est impératif de continuer notre chemin de réussite. Vous l'aurez compris, nous devons inévitablement répondre à plusieurs engagements qui sont de taille, afin de sensibiliser la société à la réalité quotidienne, et informer les instances gouvernementales, à défendre les intérêts et le droit légitime des personnes handicapées, à aider spécifiquement les parents, à promouvoir la recherche, et finalement à assurer la pérennité de notre association dans le cadre de différents nouveaux projets pour qu'on puisse continuer tous ensemble notre mission dans une vision basée sur la clarté, la propreté et la productivité.

Pour terminer, je m'adresse aujourd'hui spécifiquement à vous, membres de l'Association, pour vous dire que votre sourire est contagieux, votre image est la raison de mon engagement dans cette institution honorable. Je vous promets engagement et fidélité

« pour que le soleil se lève à l'horizon pour de meilleurs lendemains ».



Paul St-Laurent
Rédacteur en chef

Les comités des usagers et de résidents

Connaissez-vous les comités d'usagers et de résidents du réseau de la santé?

Si vous ne les connaissez pas, vous auriez tout intérêt à les connaître, car ils sont un élément important du système de santé au Québec.

Dans chaque CSSS (hôpitaux, CLSC et CHSLD) sans oublier les centres de réadaptation (déficience physique ou intellectuels) et les centres jeunesse, ils sont là, pour vous écouter et pour vous assister à formuler une plainte, au besoin, afin d'améliorer les services.

“Le mandat du comité des usagers et des comités de résidents est d'être le gardien des droits des usagers. Ces comités doivent veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés. Ils sont l'un des porte-parole important des usagers auprès des instances de l'établissement.

Le respect des droits des usagers, la

qualité des services et la satisfaction de la clientèle constituent les assises qui guident leurs actions.

Ils doivent avoir une préoccupation particulière envers les clientèles les plus vulnérables et travailler à promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes hébergées.”

En tant qu'utilisateur du réseau de santé et des services sociaux, vous avez des droits. Voici vos droits prévus dans la loi sur les services de la santé et des services sociaux. (LSSSS)

- [Droit à l'information](#)
- [Droit aux services](#)
- [Droit de choisir son professionnel ou l'établissement](#)
- [Droit de recevoir les soins que requiert son état](#)
- [Droit de consentir à des soins ou de les refuser](#)
- [Droit de participer aux décisions](#)
- [Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté](#)
- [Droit à l'hébergement](#)
- [Droit de recevoir des services en langue anglaise](#)
- [Droit d'accès à son dossier d'utilisateur](#)
- [Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur](#)
- [Droit de porter plainte](#)

Bien que la Loi sur les services de santé et de services sociaux édicte plusieurs

droits des usagers en matière de santé et de services sociaux, rien n'est absolu.

Ces droits qui interfèrent entre eux, doivent s'exercer dans les limites de la législation applicable, des contraintes de gestion et des limites budgétaires.

De plus, ces droits doivent être exercés d'une manière judicieuse et en respect des droits des autres usagers.

Les droits des usagers, c'est la raison d'être des Comités des usagers et de résidents tout comme les services de santé et de services sociaux ont pour raison d'être, la personne qui les requiert.

Pour tous renseignements additionnels concernant vos droits en tant qu'utilisateur du réseau de la santé, n'hésitez pas à contacter le comité des usagers de votre CSSS ou visitez le site du regroupement provincial des comités des usagers (www.rpcu.qc.ca).

Paul St-Laurent,
Vice-président, APCQ

Source : Regroupement provincial des comités des usagers (www.rpcu.qc.ca)

paulandre56@hotmail.com



Joyeux anniversaire

En Février

Rita Chouinard

Nadine Réon

Hilde-Marie Vasiloff

Bertrand Dougherty

Serge Pomerleau

Louis Routhier

Robert Gloutnez

François Gonthier

Jonathan Dionne

Gabriel Desloges-Demers

Jonathan Larouche

Michael-Alexandre Leclair

Denise Arès, coordonnatrice du bureau de Granby, a célébré Noël entourée des bénévoles et membres. À voir la mine réjouie de Jean-François ce fut sûrement une grande réussite.

Joyeux anniversaire

En Mars

Louise Martin

Jean-Claude Fournier

Jacques Laramée

Ernesto Galeano

Claude Dussault

Éric Houle

Nathalie Casavant

Maryse Dostie

Benjamin Perreault

Stéphanie Labelle

Nancy Labelle

Maxime-Yan Riendeau

Gabriel Duchesne

Sylvie Beauchemin

Olivia Couture





Voyage à Hampton Beach

Par
Martine Bédard

Pour les gens, en général, organiser un voyage est une expérience extraordinaire et inoubliable.

Un matin, on se lève, on se rend à notre ordinateur sur Internet, on choisit une destination, on se rend sur le site web de l'endroit qu'on désire visiter, on regarde les photos et on est ébloui.

On fait le choix des dates, de la façon de voyager, (avion, auto, train) et on est partis. En moins, d'une heure tout est organisé.

Pour une personne handicapée, la démarche est différente : la planification est beaucoup plus longue car il faut vérifier plusieurs éléments essentiels à la réussite de ce voyage.

J'ai eu le privilège de partir quatre jours aux États-Unis, du 15 au 18 août 2013, en compagnie de mes amis. Un séjour inoubliable dans un endroit où l'accessibilité est présente.

Choisir un motel adapté était la première étape à accomplir; mes amis ont trouvé un motel avec des chambres adaptées à Seabrook, mais on ne pouvait nous garantir que nous aurions une chambre.

Nous sommes arrivés le jeudi soir et malheureusement la chambre qu'on nous a attribuée n'était pas adaptée; je pouvais y entrer mais le problème, pas le moindre, était l'impossibilité d'utiliser la douche. Heureusement, j'avais apporté mon fauteuil roulant manuel et une amie m'a aidée lors de mes transferts. Sinon, j'aurais dû me servir de la bonne vieille méthode, c'est-à-dire, la débarbouillette; au moins, j'avais une option.

Le lendemain, nous avons passé la journée à la plage de Hampton Beach et j'ai eu la chance d'essayer ce qu'on appelle un « Hippocampe », c'est un fauteuil roulant de plage. (voir la photo) Une très belle expérience que j'ai vécue : j'ai pu aller dans la mer, sentir l'eau froide sur moi, c'était le paradis. Je me sentais libre dans le vent, même si c'est une personne qui poussait le fauteuil, la sensation d'être sur la plage, c'est magnifique. Qui aurait dit qu'un jour je serais sur une plage, moi en fauteuil roulant !

Le samedi, nous sommes allés à Boston, une belle grande ville où tous les trottoirs sont accessibles peu importe l'endroit. Le paysage est magnifique avec des jardins immenses où il est possible de se promener facilement en fauteuil. Je me suis rendue compte, lors de mon séjour, que mon anglais était non fonctionnel, mais on arrive quand même, avec nos propres moyens, à se faire comprendre.

Il existe des endroits, au Québec, où on peut retrouver des hippocampes.

Merci à mes amis qui m'ont permis de vivre cette si belle expérience.

Martine Bédard

Voici trois liens si vous désirez plus d'information sur les hippocampes :

<http://www.sepaq.com/pq/oka/acces-universel.dot>

<http://plage.st-zotique.com/>,

<http://www.valleyfieldexpress.ca/Actualites/2013-06-06/article-3271176/Une-premiere-au-Quebec-pour-la-Plage-de-Saint-Zotique/1>





Groupe échange Région de Granby

- *Vendredi 14 février, groupe échange : Célébrons la Saint-Valentin, centre communautaire St-Benoît*
- *Vendredi 14 mars, groupe échange : invité M. Réjean Genest, député fédéral, centre communautaire St-Benoît*

Groupe échange Région de Montréal

Invité Alli Amar

Vedette principale du Film Roméo 11

*Le 12 mars 2014 de 18h30 à 20h
au 2275, boul. St-Joseph. E.*

*Pour vous inscrire communiquer avec
Katia au (514)253-9444 par
courriel*

k.heise-jensen@paralysiecerebrale.com

INVITATION SPÉCIALE CABANE À SUCRE de L'A.P.C.Q. 2014 Vendredi le 28 mars Érablière Martin



675, Route 137 Sud,
Ste-Cécile-de-Milton

Coût d'entrée :

14 ans et plus : 14.00\$

10 à 13 ans : 11.00\$

2 à 9 ans : 6.00\$

Souper servi à 17h30

Musique et danse durant la soirée

*Réserver avant le 21 mars au 777-2907 OU
1-800-311-3770*

Vos parents et amis sont invités

Vous avez manqué nos premiers numéros ?

Vous pouvez les consulter en tout temps sur le site internet de Paralytic cérébrale du Québec sous l'onglet publications.

<http://www.paralysiecerebrale.com/cgi-bin/index.cgi>

Votre conseil d'administration 2013 -2014

Joseph Khoury
Président

Paul Saint-Laurent 1^{er} Vice-président
Dr André H. Dandavino 2^{ième} Vice-président

Victor Collacchia Trésorier
Pierre Desroches Secrétaire

Annie Lachaud Administrateur
Robert Zegarelli Administrateur

Rokiatou Thiam Administrateur
Michel Larochelle Directeur général

Pour nous joindre : par téléphone sans frais : 1-800-311-3770 au www.paralysiecerebrale.com ou à un de nos bureaux

SHERBROOKE

600, rue Woodward
C.P. 1781
Sherbrooke (Québec) J1H 5N8
Tél.:(819) 829-1144
Courriel:
m.larochelle@paralysiecerebrale.com

GRANBY

170, rue St-Antoine Nord, Bur. 220
Granby (Québec) J2G 5G8
Tél.:(450) 777-2907

Courriel:
d.ares@paralysiecerebrale.com

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

870, Curé St-Georges Bur. 213
St-Jean-sur-Richelieu J2X 2Z8
Tél : (450) 357-2740

Courriel :
m.laberge@paralysiecerebrale.com

MONTRÉAL

2000, boul. St-Joseph Est
Montréal (Québec) H2H 1E4
Tél.:(514) 253-9444

Courriel:
k.heise-jensen@paralysiecerebrale.com